

Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL Séance du 01 décembre 2023

153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Saillie »

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Civilité» «Prénom» «NOM»

Quintigny, le 24 novembre 2023

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 1er Décembre 2023 à 20h30
à la mairie - salle du conseil

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil en date du 3 novembre 2023 et remarques sur les précédents conseils.
- 2 Subvention école élémentaire
- 3 Délibération aménagement arrière de la mairie
- 4 Renforcement réseau EDF
- 5 Certification PEFC
- 6 Délibération affouage
- 7 Délibération droit de passage
- 8 Adhésion groupement d'achat d'énergie
- Questions diverses

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Jean-Paul MARTIN

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Cécile DENISET.
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY.

Absente excusée : Mme Nathalie FORTIN, pouvoir donné à Cécile DENISET
Mme Lory PRIN, pouvoir donné à Mme Cécile DENISET,
M. Jean-Bertrand BLANCHON, M. Mathieu GELHAYE

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 8 – Contre 0 – Abstention 0

Il est décidé que le point 5 « Certification PEFC » sera remplacé par « Subvention ADMR 2023 »

1-APPROBATION DU PROCES VERBAL du 03 novembre 2023 :

Une erreur s'est glissée dans le Procès Verbal : les brioches ont été vendus au profit de l'APEI et non de l'ADMR Desnes. La rectification est faite.

VOTE : Pour 8 – Contre 0 – Abstention 0

2 – SUBVENTION ECOLE ELEMENTAIRE :

Tous les élèves de l'école élémentaire partiront 3 jours en classe de découverte à Lamoura du 29 avril au 01 mai 2024. Pour le financer, les professeurs sollicitent, entre autres demandes, une subvention de 60 euros par élève scolarisé. Pour Quintigny, 14 enfants sont concernés, ce qui ferait une subvention de 840 euros.

VOTE : Pour 8 – Contre 0 – Abstention 0

3- DELIBERATION AMENAGEMENT ARRIERE DE LA MAIRIE :

Le terrassement de la plateforme est bien avancé, les bordures sont posées. Une gaine a été mise en place jusqu'au fond de la parcelle. L'enrobé sera mis en place en fonction des conditions météorologiques.

4- ECLAIRAGE PUBLIC RESEAU EDF :

Le SIDEC sera contacté à nouveau afin de revoir les horaires pour l'allumage de l'éclairage public conformément à l'arrêté pris en début d'année.

Suite à la visite d'un technicien ENEDIS, il est rappelé que l'entretien sous les lignes électriques au-delà de 5 m de chaque côté est à la charge des propriétaires.

5- SUBVENTION ADMR 2023 :

Il est voté une subvention de 250 euros pour l'année 2023.

VOTE : Pour 8 – Contre 0 – Abstention 0

6- DELIBERATION AFFOUAGE 2023-2024 :

200 stères de bois environ sont à diviser entre les affouagistes. Le bûcheron n'a pas encore pu intervenir dans la coupe à cause du mauvais temps et par conséquent le partage par la commission et la distribution des lots ne sont pas effectués. Cela sera fait dès que possible.

VOTE pour la délivrance de l'affouage : Pour 8 – Contre 0 – Abstention 0

7- DELIBERATION DROIT DE PASSAGE :

La commune n'achètera finalement pas la parcelle de bois vers le Verger du Sedan. Elle sera achetée par le propriétaire de la parcelle mitoyenne qui souhaite l'exploiter. Il souhaite réaliser un empierrement pour le stockage du bois Energie, qui en fonction de la topologie pourrait empiéter sur une partie de la parcelle communale (parcelle ZD 51 de 0ha91), avec possiblement l'ajout de tuyau pour buser le fossé. Le conseil donne son accord de principe, avec information préalable aux travaux auprès du maire ou d'un adjoint. L'exploitant propose d'exploiter la petite bande de bois en limite de la parcelle pour 10 € la tonne sur pied.

VOTE : Pour 8 – Contre 0 – Abstention 0

8- ADHESION GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE :

La commune bénéficie du tarif réglementé car elle remplit les conditions demandées (- de 10 salariés). Le SIDEC nous demande de nous positionner pour la fin du contrat actuel en 2026 pour pouvoir négocier avec EDF sur des volumes précis. Il est difficile de prévoir l'évolution des coûts de l'électricité.

VOTE pour adhérer au groupement : Pour 1 – Contre 4 – Abstention 3

VOTE pour rester au tarif réglementé : Pour 4 – Contre 1 – Abstention 3

REUNIONS DIVERSES :

COM COM « Bresse Haute Seille » :

- COMMISSION VOIRIE :

Les travaux sur Quintigny retenus pour 2024 sont la rue du Moulin pour une remise en état et la route d'Arlay pour un rejointement pour la somme de 6 435 euros.

Il sera également réalisé un curage de fossés sur la route d'Arlay et un dérasement au virage sortie de Quintigny côté Arlay.

La COM COM rachète la maison médicale pour 900 000 euros et doit faire des travaux de rénovation et d'isolation.

- SIEA BLETTERANS : 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour établir le schéma directeur pour l'assainissement et finalement, c'est l'entreprise VERDI de Dole qui a été choisie pour 114 000 euros

Divers travaux vont être entrepris dans Bletterans et aux alentours.

Il est prévu que le prix de l'eau augmente de 4 % en 2024, alors que celui de l'assainissement ne changera pas.

Le litige entre le syndicat et la Brasserie Rouget de l'Isle n'est toujours pas résolu. Un médiateur va être recherché.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Les vœux du maire auront lieu le samedi 6 janvier 2024 à 11h30.

Séance levée à 22h41

Vu pour être affiché le 6 décembre 2023, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 6 décembre 2023

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN